

EXTRAIT

DES DELIBERATIONS

DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 9 juillet 2018

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

Etaient
présents : Monsieur Frédéric BIERRY, président

Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Madame Marie-Paule LEHMANN, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Madame Cécile DELATTRE, secrétaires

Procuration(s) : Monsieur Rémi BERTRAND ayant donné pouvoir à Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER ayant donné pouvoir à Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Olivier BITZ ayant donné pouvoir à Madame Françoise PFERSDORFF, Madame Catherine GREIGERT ayant donné pouvoir à Monsieur Marcel BAUER, Madame Chantal JEANPERT ayant donné pouvoir à Monsieur Philippe MEYER, Madame Martine JUNG ayant donné pouvoir à Monsieur Eric ELKOUBY, Madame Frédérique MOZZICONACCI ayant donné pouvoir à Monsieur Frédéric BIERRY, Monsieur Serge OEHLER ayant donné pouvoir à Madame Françoise BEY, Monsieur Yves SUBLON ayant donné pouvoir à Madame Alfonsa ALFANO, Madame Nicole THOMAS ayant donné pouvoir à Monsieur Denis HOMMEL, Madame Christiane WOLFHUGEL ayant donné pouvoir à Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Sébastien ZAEGEL ayant donné pouvoir à Madame Catherine GRAEF-ECKERT

Excusé(s) : Monsieur Mathieu CAHN, Docteur Yves LE TALLEC

Absent(s) : Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Marc SENE

Rapporteur : Monsieur Denis SCHULTZ

N° CP/2018/192 - 00000 - Administration générale
Proposition d'attribution de subvention et d'approbation des termes de la convention relative au système d'information géographique GeoRhena pour la période 2018-2021

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant sur délégation et sur proposition de son président, décide :

- d'attribuer une subvention au Département du Haut-Rhin pour le cofinancement du système d'information géographique du Rhin supérieur GeoRhena à hauteur de 35 000 € pour la période du 1er juillet 2018 au 31 décembre 2021 selon la répartition annuelle suivante : 5 000 € au titre du deuxième semestre 2018, 10 000 € en 2019, 10 000 € en 2020 et 10 000 € en 2021. Les subventions au titre des années 2019, 2020 et 2021 sont prévisionnelles sous réserve de l'inscription des crédits suffisants au budget départemental ;
- d'approuver les termes du projet de convention, joint en annexe à la présente délibération, relatif au système d'information géographique du Rhin supérieur GeoRhena et d'autoriser le Président à signer cette convention.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20180709-lmc1119656-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 12/07/18